



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 30 avril 2007

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 02/05/2007

D - 20070216

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 30 avril Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, Mme Anne WALRYCK, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, M. Jacques VALADE, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, M. Daniel JAULT, Mme Michèle DELAUNAY, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO,

Excusés :

M. Stéphan DELAUX, Mme Françoise PUJO, Mme Chrystèle PALVADEAU, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, M. Jacques COLOMBIER,

***Création de la Commission du Patrimoine Mondial.
Autorisation.***

M. Hugues MARTIN, Premier Adjoint, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Ainsi que vous le savez, la candidature de la Ville de Bordeaux à l'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO va être examinée par les instances compétentes de l'UNESCO lors d'une session qui se tiendra fin juin en Nouvelle Zélande.

L'UNESCO a missionné l'ICOMOS, organisme dédié à l'expertise des candidatures à l'inscription au patrimoine mondial, pour rendre un avis sur la candidature de Bordeaux. L'expert de l'ICOMOS s'est déplacé à Bordeaux fin 2006, et cet organisme remettra prochainement son rapport d'évaluation sur notre dossier.

De nombreux échanges, tant avec l'expert qu'avec les représentants du ministère de la culture et de la communication, nous ont permis de développer les points forts de notre dossier. Nous nous sommes par ailleurs engagés à mettre en place dès maintenant une instance chargée du suivi et de l'application du plan de gestion consécutif à cette inscription, et qui regroupera des représentants de la Ville, les administrations concernées et des partenaires qui oeuvrent dans l'environnement patrimonial de Bordeaux

Le fonctionnement de cette Commission, dont la proposition de composition est jointe, sera le suivant :

- Deux réunions par an présidées par le Maire

- Des sessions extraordinaires au cours desquelles le comité pourra donner un avis consultatif sur toutes les grandes opérations concernant le périmètre inscrit ou pour l'organisation d'événements sur le patrimoine

Aussi, je vous propose d'autoriser la création de la commission du Patrimoine Mondial

Proposition de composition de la Commission « Patrimoine mondial »

Président : le Maire

- Les adjoints au maire de la Ville concernés :

Le premier adjoint
L'adjoint à la culture
L'adjoint à l'urbanisme
L'adjoint au tourisme

- La Communauté Urbaine de Bordeaux :

Le président de la CUB ou son représentant

- Le Ministère de la Culture :

Le directeur régional des affaires culturelles
Le conservateur régional des monuments historiques
L'architecte des bâtiments de France

- Les services de la Ville :

Le secrétaire général de la Ville
Le directeur général des affaires culturelles
Le directeur général de l'aménagement
Le directeur général des services techniques
La directrice des archives municipales

- Les services associés :

Le directeur de l'A'URBA
Le directeur général des services de la CUB
Le directeur des archives départementales

- Des personnalités qualifiées :

Deux experts désignés par le maire en fonction de leur compétence
Le président de l'ordre des architectes
Un urbaniste ou un paysagiste
Un archéologue

- Deux représentants d'associations oeuvrant dans l'environnement patrimonial bordelais :

- Des représentants des entreprises :

Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux
Le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Gironde

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 30 avril 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Hugues MARTIN
Adjoint au Maire

